



CE PROJET A ÉTÉ COFINANCÉ PAR
L'UNION EUROPEENNE

Fonds Européen de Développement Régional
OU
Fonds Social Européen



CDSA

Centre de Données

Sismologiques des
Antilles

Appel à propositions

Centre de Données Sismologiques des Antilles

Les propositions doivent parvenir avant le vendredi 20 mars à l'adresse suivante : m.delatre@brgm.fr



Le présent appel à propositions porte sur **l'activité sismique dans l'Archipel des Petites Antilles**. Il concerne aussi bien des projets scientifiques (source sismique, localisations, magnitudes, accélérométrie, macro-sismicité...) que des projets pédagogiques et/ou de communication qui s'adresseraient à un plus large public (équipe pédagogique : écoles, collèges, lycées).

Il rentre dans le cadre du projet CDSA2 (Centre des Données Sismologiques des Antilles) mené en partenariat entre l'Observatoire Volcanologique et Sismologique de la Guadeloupe, l'Institut de Physique du Globe de Paris, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières et l'Université Antilles Guyane. Le projet est financé par le FEDER et la région Guadeloupe sur 2014-2015.

Un objectif principal de CDSA2 est de proposer au public un catalogue unifié de la sismicité sur l'arc des Petites Antilles entre 1972 et 2012 qui sera mis à disposition sur le site web du projet. Ce catalogue comprend plus de 80 000 événements dont plus de 30 000 relocalisés par le projet en regroupant toutes les observations disponibles sur tous les réseaux présents dans la région.

Les projets proposés pour cet appel doivent entrer dans le contexte de la sismicité aux Petites Antilles et prendre en compte l'état de l'art. Ils peuvent s'appuyer sur les données produites pour ce catalogue instrumental dans un but de recherche ou pédagogique. Ce financement peut venir en complément de projets déjà existants, à la condition que ces projets soient compatibles avec le périmètre scientifique du CDSA et puissent produire un livrable dans les temps impartis par le présent appel, à savoir avant le 1^{er} septembre. L'objectif de cet appel, par-delà l'amélioration des connaissances ou la fourniture de supports pédagogiques, est de faire connaître l'existence du CDSA et de sa base de données.

Contact pour toute précision supplémentaire sur cet appel à projet : Mickael Delatre (m.delatre@brgm.fr).

Financements

Le montant total des crédits prévus pour cet appel à propositions est de 25 000 €. Le consortium établira une liste de propositions retenues avec leur montant correspondant. A titre indicatif, le montant de la subvention envisagée pour un projet accepté est environ de 10 000 €, pouvant être modulé selon l'ampleur de la proposition.

Modalités

Les projets présentés doivent répondre aux modalités suivantes :

1) Présentation du projet

La proposition, 4 pages maximum (figures incluses), accompagnée de la fiche de synthèse, doit répondre aux questions suivantes :

- Objectifs : quel est le but de la proposition, à quel manque s'efforce-t-il de répondre ?
- Contexte, état de la question, justification du projet
- Plan d'action succinct du projet
- Partenaires éventuels du projet, et comment les rôles sont distribués
- Si la proposition s'inscrit dans un projet plus large, une description sommaire de ce projet, financements acquis et sollicités

- 2) Critères de choix des propositions
 - a) Compatibilité avec le CDSA : les propositions doivent s'inscrire dans le cadre des Petites Antilles et s'appuyer au moins en partie sur la base de données CDSA.
 - b) Contenu du projet, excellence scientifique et/ou innovation pédagogique, intérêt pour le risque sismique aux Antilles,
 - c) Montant des offres : jusqu'à 10 000 € (à titre indicatif)

- 3) Délivrables

Le livrable doit être soumis sous forme d'un rapport, qui sera mis à disposition au public sur le site du CDSA. Il peut contenir selon les projets divers produits générés par la proposition (rapport scientifique, plaquettes pédagogiques, etc.)

Une restitution du projet sera possible dans le cadre du workshop final prévu par le projet CDSA en septembre 2015.

- 4) Mentions légales

Les produits générés par la proposition (articles scientifiques, etc.) devront mentionner le CDSA ainsi que les financeurs – FEDER et Région Guadeloupe – selon les modalités qui seront communiqués dès acceptation de la proposition. De même, mention devra être faite des centres de recherche à l'origine des données compilées par le CDSA (une liste sera fournie avec la communication des données)

- 5) Calendrier

Les propositions doivent être soumises au plus tard le vendredi 20 mars 2015. Le résultat sera connu au plus tard le lundi 30 mars. Le livrable final devra être rendu au plus tard le **1^{er} septembre 2015** et sera mis à disposition sur le site web du CDSA ; une restitution sera possible lors du workshop final prévu dans le cadre du CDSA en septembre 2015.

Fiche de synthèse

1 - Titre du projet:

2 - Coordonnateur du projet :

Nom-Prénom, fonction:

laboratoire (*coordonnées, nom du directeur*) :

organisme gestionnaire de la subvention (*coordonnées, nom du représentant et du contact financier*):

3 - Liste des personnes et laboratoires / ou organismes collaborant au projet

4 - Financement du projet

Montant du financement demandé (en Euros TTC) :

Coût total du projet (en Euros TTC) :

Autres financements (si la demande fait partie d'un programme plus large) :

Organisme gestionnaire du financement demandé (si attribué) :

5 - Résumé du projet *10 lignes maximum*

signature du coordinateur

signature du directeur du laboratoire du coordinateur